



Que dois je faire quand je reconnais ma dette ?

Par **Laloucha**, le **23/04/2016** à **12:06**

Bonjour,rrnrnJe ne sais pas si ma question a un sens mais j'aimerais quand même partager cette situation avec vous.rrnrnJ'ai emprunté de l'argent à un ami et pour lui prouver ma bonne foi, j'ai moi même fait une reconnaissance de dette en bonne et due forme. Je reconnais que, suite à de nombreux problèmes, je n'ai pas pu honorer ma dette comme la date de l'échéance le signifiait mais il n'en demeure pas moins que je reconnaisse ma dette et que je compte la payer. La dette s'élevant à 180 €, j'ai demandé un ordre de virement permanent dédié à son compte bancaire en accord avec lui-même. Mais depuis un moment il me harcèle et me menace. SVP, aidez-moi. J'aimerais savoir si une autre reconnaissance de dette est possible ou s'il est possible qu'il me fasse arrêter pour ça ?rrnrnMerci.

Par **jos38**, le **23/04/2016** à **12:35**

bonjour. si je comprends bien vous aviez marqué sur cette reconnaissance de dette que vous le rembourseriez à telle date, ce que vous n'avez pu faire. il est en droit d'exiger cet argent, le plus simple serait de le rembourser en plusieurs fois par petites sommes, s'il l'accepte évidemment. quelle est votre situation (salarié, rsa, demandeur d'emploi)?

Par **Laloucha**, le **23/04/2016** à **20:36**

Effectivement je pensais pouvoir lui rembourser à cette date mais étant en côte d'Ivoire, le

salarié d'état ne percevant pas vite sa paie j'ai été vis-à-vis de tout ça.

Par **morobar**, le **24/04/2016** à **09:29**

Bonjour,
[citation] étant en côte d'Ivoire[/citation]
Qui est en cote d'ivoire ?
En quoi cela a une influence sur votre dette et surtout son remboursement ?
[citation] j'ai été vis-à-vis de tout ça.[/citation]
Formule bizarre qui n'a guère de sens ici. Que voulez-vous exprimer exactement ?
Que votre époux/conjoint fonctionnaire en Cote d'ivoire est payé au lance-pierre ce qui vous a empêché d'avoir des fonds et donc de rembourser la dette ??